

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE.

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par E. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 156.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI, 26 MARS 1829.

Vol. II.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'un AN par mois, payable à la fin de chaque mois. On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance. Les avis se payent six escalins pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

ATTENDU que David B. Morgan s'est adressé à moi, demandant que deux obligations qu'il a souscrites comme caution, une le 10 et un le 15 du mois de Février, et l'autre le 10 du même jour de Février mil-huit-cent-vingt, conjointement avec Charles et Porter commensal de la paroisse de St. Tammany, soient levées et annulées.

ATTENDU que David B. Morgan s'est adressé à moi, demandant que deux obligations qu'il a souscrites comme caution, une le 10 et un le 15 du mois de Février, et l'autre le 10 du même jour de Février mil-huit-cent-vingt, conjointement avec Charles et Porter commensal de la paroisse de St. Tammany, soient levées et annulées.

ATTENDU que David B. Morgan s'est adressé à moi, demandant que deux obligations qu'il a souscrites comme caution, une le 10 et un le 15 du mois de Février, et l'autre le 10 du même jour de Février mil-huit-cent-vingt, conjointement avec Charles et Porter commensal de la paroisse de St. Tammany, soient levées et annulées.

TRESORIER DE L'ÉTAT.
Nelle Orlean, 23 Février 1829.
Le public est prévenu que la collecte des taxes d'Etat imposées sur la paroisse d'Orléans pour l'année 1828, commencera le 25 Mars prochain, conformément aux lois existantes.

SAVON—100 caisses Savon No. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en débarquement du brick America, venant de Boston, et à vendre par

STETSON & AVERY.
Rue Royale, No. 67.
12 fév.

AMIDON & CASSE—9 Barils Amidon et 4 sacs Casse, venant d'être débarqués de la golette Franklin, de St. Dominique, à vendre par

CHARLES MAURIAN, Avocat, à transporter son étude dans l'appartement contigu au bureau de Messrs. Carlier, Pollock et W. Boswell, notaires, maison de Mr. Foucher, encoignure des rues de Chartres et Conti, où il s'appliquera spécialement aux affaires de sa profession.

LES Nos. 27, 9, 18, 10, sortis Samedi dernier, 24 du courant, au tirage de la Loterie de l'Eglise Catholique de St. Martin, ont fait gagner les lots suivants:
9 20 18—86000
9 18 10—1000
18 20 10—500
10 9 20—500
10 18—Un grand nombre de lots de 50 piastres &c.
Tous ces lots ont été payés au Bureau du Directeur, à des particuliers de cette ville.
31 janv. J. B. FAGET.

AVIS AUX PLANTEURS.
Urbain Planché et Co.

AVIS—Le soussigné offre à vendre à Ponceville, une golette de 28 tonneaux & 4 tonneaux, ainsi que ses agrès et appareils, excellente marchandise et ne tenant que 5 pieds d'eau ou environ. Ladite golette est d'un bon usage pour les voyages de Tampico ou des environs. De plus, deux Maisons situées dans la rue Dauphine, une grande et une petite, la petite a 6 appartements. Une autre maison sur les Temparts, et une autre dans la rue de l'Esplanade.

AVIS—Le soussigné offre à vendre à Ponceville, une golette de 28 tonneaux & 4 tonneaux, ainsi que ses agrès et appareils, excellente marchandise et ne tenant que 5 pieds d'eau ou environ. Ladite golette est d'un bon usage pour les voyages de Tampico ou des environs. De plus, deux Maisons situées dans la rue Dauphine, une grande et une petite, la petite a 6 appartements. Une autre maison sur les Temparts, et une autre dans la rue de l'Esplanade.

AVIS—Le soussigné offre à vendre à Ponceville, une golette de 28 tonneaux & 4 tonneaux, ainsi que ses agrès et appareils, excellente marchandise et ne tenant que 5 pieds d'eau ou environ. Ladite golette est d'un bon usage pour les voyages de Tampico ou des environs. De plus, deux Maisons situées dans la rue Dauphine, une grande et une petite, la petite a 6 appartements. Une autre maison sur les Temparts, et une autre dans la rue de l'Esplanade.

AVIS—Le soussigné offre à vendre à Ponceville, une golette de 28 tonneaux & 4 tonneaux, ainsi que ses agrès et appareils, excellente marchandise et ne tenant que 5 pieds d'eau ou environ. Ladite golette est d'un bon usage pour les voyages de Tampico ou des environs. De plus, deux Maisons situées dans la rue Dauphine, une grande et une petite, la petite a 6 appartements. Une autre maison sur les Temparts, et une autre dans la rue de l'Esplanade.

AVIS—Le soussigné offre à vendre à Ponceville, une golette de 28 tonneaux & 4 tonneaux, ainsi que ses agrès et appareils, excellente marchandise et ne tenant que 5 pieds d'eau ou environ. Ladite golette est d'un bon usage pour les voyages de Tampico ou des environs. De plus, deux Maisons situées dans la rue Dauphine, une grande et une petite, la petite a 6 appartements. Une autre maison sur les Temparts, et une autre dans la rue de l'Esplanade.

AVIS—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la veuve Vve. Dreux sont priées de les présenter au soussigné, exécuteur testamentaire
17 mars—3 A DREUX.

Aux amateurs de beaux Chapeaux.
Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot France, de N. York, un assortiment de superbe CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Souliers et linges fait, fin et commun.
2 fév. MATHEU & PINTA.
Rue de la Levée entre Conti et Bienville, No. 46.

Reçu par le Navire Crescent,
VENANT du Havre, et à vendre par M. Vve. Dupas, encoignure des rues de Chartres et Toulouse:
Bœufs uniques ou Napoléons,
Dito tucolors,
Orangers nains,
Fruits conservés en bouteilles,
Sardines à l'huile et au beurre,
Pâtés de lièvre, truffés.
30 Janvier—4 Vve. DUPAS.

PARTIE MARRON
Depuis le 26 du mois passé, de chez le soussigné, une négresse anglaise, parlant aussi le français, d'âge de 5 pieds 3 pouces (mesure française), marquée de petite vérole, très repêlée, grosses lèvres. Le jour de son départ elle avait une robe de chambre de carreaux, et un mouchoir jaune au cou.—On donnera cinq piastres de récompense à qui la conduira à la geôle ou chez le soussigné. On poursuivra selon toute la rigueur des lois quiconque la recouvrera.
9 mars. L. GUERINER.

À VENDRE—Une très-belle maison à Clage avec toutes ses dépendances, située encoignure des rues de Chartres et Toulouse, connue pour être anciennement la propriété de Mr. V. Notté, occupée maintenant par Mr. Vignié. Cette maison est très bien disposée pour un négociant ou un grand établissement, ayant de très-vastes magasins et salles. S'adresser pour la voir et les conditions à Mr. J. R. Labrairie, ou à M. Théodore Séguin, rue Toulouse, No. 85.
Si l'achat se fait avant le 27 Mars prochain elle n'est payée que 10 piastres, elle sera payée le jour, au plus tard, à Ponceville, à la Bourse de New-York, par le tireur de F. Dufillet.
25 fév.—3

VERMOREL offre à vendre les articles suivants reçus par le Philéas du Havre:
3 balles Toile verte pour pantalons.
7 dito Coutil do. pour pantalons.
D'importations antérieures.
370 boîtes Vin rouge de toutes qualités.
1500 caisses dito et blanc ditto.
309 dito Pipes.
Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne moussoux, bonbons eau de Cologne, &c. &c.
27 fév.

LOTÉRIE
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE.
Sixième classe pour 1829. Le tirage aura lieu le mercredi 22 avril.

GROS LOTS.
\$8,000—3,000—2,500—2,000
1,600—1,140—6 de 800—6 de 400
—6 de 100—138 de 50—690 de 10 & 6072 de 5.
Montant ensemble à \$70200

Prix des Billets.
Entiers, 5 piastres; demi, 3.50; quart, 1.75: Paquets de 9 billets, 45, garantis par un tiers ou moins de 20 piastres.
On pourra se procurer des billets à 2 piastres (prix du prospectus), jusqu'au 11 avril, en s'adressant au bureau des administrateurs, au coin des rues de Chartres et Bienville No. 63.

Le tirage de la Septième classe aura lieu le Samedi 16 Mai.
Celui de la Huitième classe le Samedi 6 Juin.
Celui de la Neuvième classe le Samedi 27 Juin.
J. VIGNAUD, L. VIDAL.
20 mars. Administrateurs.

AVIS AUX HABITANS
des quatre faubourgs de la banlieue supérieure de la ville de la N.-Orléans.
VOUS êtes invités à vous trouver Lundi prochain 23 Mars, à 4 heures après midi, à l'hôtel des Plantours et Marchands, rue du Canal, projeté pour prendre en considération les intérêts de tous les propriétaires, pour d'un commun accord, s'opposer aux ordonnances du 18 Septembre dernier et aussi à celles postérieurement émises du Conseil de Ville, relativement à la nouveauté de cette taxe d'un pour cent sur l'évaluation donnée aux propriétés et améliorations montant à \$702,700 et faisant au taux d'un pour cent \$7,027, qu'on s'occupe si rigoureusement à recouvrer, et également à demander l'annulation de l'ordonnance du 14 Janvier, qui n'a été publiée que le 10 Février, laquelle ordonne que cette taxe soit décernée de \$7,027 fera annuelle.
BIMON LAIGNEL—Ex-maire.
Fonds de pouvoir de M. Gary.
5 mars—4.

MICROSCOPE SOLAIRE.
Perfectionné, de Rund.
Ce Microscope que l'on croit être supérieur à tout ce qui existe dans ce genre, sera exposé dans la salle de baïe, à l'encoignure des rues d'Orléans et Bourbon, tous les jours que le temps sera clair, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures après-midi, jusqu'à la fin de cette semaine.

Soixante dix personnes ou même un plus grand nombre, peuvent assister à ce spectacle en même temps.
Prix d'entrée—50 cents; les enfans moitié prix. On peut se procurer des billets aux principaux Hôtels et chez les Libraires, ainsi que dans les Cafés voisins de la Salle.
18 mars

Le Bureau du Directeur des LOTÉRIES
des Eglises Catholiques de St. Martinville et des Natchitoches est maintenant dans la maison neuve de M. Cullu, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti, tout près du café de l'Encan.
4 mars. J. B. FAGET.

Le Tirage de la 5ème. Classe de la Loterie DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE de Saint Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à N. Orléans, Mercredi, 15 d'Avril 1829.
18 mars. J. B. FAGET—Commissaire.

Le Tirage de la 5ème. Classe de la Loterie DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE de Natchitoches, aura lieu à la N.-Orléans, le Samedi 9 Mai 1829.
18 mars. J. B. FAGET—Commissaire.

UN cavalier récemment engagé en cette cité, qui pose les libéraux Angles, Français, Espagnol & Italien, que la saine morale et le commerce et les professions de commerce, ont en un établissement de commerce, 6 scrips de secrétaire à un cavalier qui passera à trois points de la Amérique à l'Europe.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 9 Mars 1829.—Présent l'honorable James Pittet.
John Keller. Il est ordonné que la session des créanciers de la propriété du pétitionnaire, se réunisse le 11 Avril (prochain) 1829, pour délibérer sur l'objet de la dite pétition, pendant ce temps toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés, soit suspensives; et il est de plus ordonné que M. H. B. Cenas, esq. soit nommé conseil pour représenter les créanciers absents.—Je certifie conforme l'extraît de dessus.
10 mars—2ps. Th. S. KENNEDY, Greffier.

Rue de Chartres, No. 76.
Au coin de la rue Jefferson, en face du magasin de M. Verrier.

J. GAUILLIAC, coiffeur, arrivant de Paris, à l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs, qu'il a apporté un assortiment de Postiches les plus nouveaux, en Peruques, Toupes, Nattes, Toupes de différents genres, et Raye de Chair &c. &c. Poudre égyptienne pour rendre les cheveux; aussi des Favoris. Il en garantit la bonté.

Il continuera à confectionner tous les genres de Postiches, suivant le goût des personnes. Il tient salon pour la coupe les cheveux.
14 fév.

AVIS—ATTENDU que Barthélemy Montreuil s'est adressé à moi, P. J. F. de lever et d'annuler les hypothèques qu'il a consenties comme principal, en sa capacité d'encanteur public pour la ville et cité de la Nouvelle-Orléans, conjointement avec Mme. Manette Macarty, veuve de François Montreuil, le vingt sixième jour de Février 1824, sur les deux cinquièmes d'une habitation qui leur appartient, dans cette paroisse, à environ vingt arpens au bas de la ville, et au même bord, mesurant trois arpens de face sur quarante de profondeur.

AVIS—ATTENDU que Barthélemy Montreuil s'est adressé à moi, P. J. F. de lever et d'annuler les hypothèques qu'il a consenties comme principal, en sa capacité d'encanteur public pour la ville et cité de la Nouvelle-Orléans, conjointement avec Mme. Manette Macarty, veuve de François Montreuil, le vingt sixième jour de Février 1824, sur les deux cinquièmes d'une habitation qui leur appartient, dans cette paroisse, à environ vingt arpens au bas de la ville, et au même bord, mesurant trois arpens de face sur quarante de profondeur.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt septième jour de Février 1829.
P. DERBIGNY
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur, GEORGE A. WAGGAMAN.
2 mars. Secrétaire d'Etat.

AUX ARTS REUNIS.
LES graces ont souvent de leurs plus beaux triomphes à des chevaux artistement arrangés; les chevaux de l'objet aimé, présente toujours à l'ami, à l'amant, à l'époux sensible, de délicieux souvenirs. Partite habile p. ut les lui varier à l'infini et multiplier ainsi ses jouissances.
A. RENOU, graveur à jour, doreur sur place, dessinateur en cheveux &c. &c., fait sur ivoire, en cheveux et en perle, chiffres, fleurs, nattes, sauto-pleureur, urne, tombeau, et toute espèce d'allégories, grave à jour, étampe pour marquer le linge, les balles de coton, cannes et barriques, fait sur verre doré, de riches bordures pour encadrement de tableaux, ainsi que de très jolies gravures sur ivoire dans les plus nouveaux goûts, pour colier, bracelet, carton de montre, bagues et boucles d'oreilles; fait des portraits en silhouette sur verre doré et toute espèce d'écritures sur papier, bois et ferblanc, pour vente et loué de maison, changement de domicile &c. le tout aux prix les plus modérés. On le trouvera tous les jours, à la Bourse, de midi à trois heures.

Ventes par le Marshal.
VENTE PAR LE MARSHAL.
Robert Lewis contre Allison.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge-associer, j'exposerai en vente Vendredi 17 Avril prochain à midi, au café d'Heulett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, DEUX LOTS DE TERRE, savoir: Le lot No. 3 mesurant 51 pieds de face à la rue Apollon, sur 180 pieds de profondeur, et le lot No. 24, a 51 pieds de face à la rue Cours des Dryades, sur 180 pieds de profondeur faubourg Delose—Saisis dans l'affaire ci-dessus.
18 mars. Ls. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal.
Le Maire les Affermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.
Contre L'EMPLACEMENT No. deux, dans l'île N° trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.
Les memes contre l'emplACEMENT No. sept, dans l'île N° trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.
Les memes contre l'emplACEMENT No. cinq, dans l'île N° soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.
Les memes contre l'emplACEMENT No. six, dans l'île N° soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.
Les memes contre l'emplACEMENT No. sept, dans l'île N° soixante-quatorze, dont le propriétaire est inconnu.
Les memes contre l'emplACEMENT No. quatre, dans l'île N° quatre-vingt-cinq, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Le Bureau du Directeur des LOTÉRIES
des Eglises Catholiques de St. Martinville et des Natchitoches est maintenant dans la maison neuve de M. Cullu, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti, tout près du café de l'Encan.
4 mars. J. B. FAGET.

Le Tirage de la 5ème. Classe de la Loterie DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE de Saint Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à N. Orléans, Mercredi, 15 d'Avril 1829.
18 mars. J. B. FAGET—Commissaire.

Le Tirage de la 5ème. Classe de la Loterie DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE de Natchitoches, aura lieu à la N.-Orléans, le Samedi 9 Mai 1829.
18 mars. J. B. FAGET—Commissaire.

UN cavalier récemment engagé en cette cité, qui pose les libéraux Angles, Français, Espagnol & Italien, que la saine morale et le commerce et les professions de commerce, ont en un établissement de commerce, 6 scrips de secrétaire à un cavalier qui passera à trois points de la Amérique à l'Europe.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 9 Mars 1829.—Présent l'honorable James Pittet.
John Keller. Il est ordonné que la session des créanciers de la propriété du pétitionnaire, se réunisse le 11 Avril (prochain) 1829, pour délibérer sur l'objet de la dite pétition, pendant ce temps toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés, soit suspensives; et il est de plus ordonné que M. H. B. Cenas, esq. soit nommé conseil pour représenter les créanciers absents.—Je certifie conforme l'extraît de dessus.
10 mars—2ps. Th. S. KENNEDY, Greffier.

Rue de Chartres, No. 76.
Au coin de la rue Jefferson, en face du magasin de M. Verrier.

J. GAUILLIAC, coiffeur, arrivant de Paris, à l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs, qu'il a apporté un assortiment de Postiches les plus nouveaux, en Peruques, Toupes, Nattes, Toupes de différents genres, et Raye de Chair &c. &c. Poudre égyptienne pour rendre les cheveux; aussi des Favoris. Il en garantit la bonté.

Il continuera à confectionner tous les genres de Postiches, suivant le goût des personnes. Il tient salon pour la coupe les cheveux.
14 fév.

AVIS—ATTENDU que Barthélemy Montreuil s'est adressé à moi, P. J. F. de lever et d'annuler les hypothèques qu'il a consenties comme principal, en sa capacité d'encanteur public pour la ville et cité de la Nouvelle-Orléans, conjointement avec Mme. Manette Macarty, veuve de François Montreuil, le vingt sixième jour de Février 1824, sur les deux cinquièmes d'une habitation qui leur appartient, dans cette paroisse, à environ vingt arpens au bas de la ville, et au même bord, mesurant trois arpens de face sur quarante de profondeur.

AVIS—ATTENDU que Barthélemy Montreuil s'est adressé à moi, P. J. F. de lever et d'annuler les hypothèques qu'il a consenties comme principal, en sa capacité d'encanteur public pour la ville et cité de la Nouvelle-Orléans, conjointement avec Mme. Manette Macarty, veuve de François Montreuil, le vingt sixième jour de Février 1824, sur les deux cinquièmes d'une habitation qui leur appartient, dans cette paroisse, à environ vingt arpens au bas de la ville, et au même bord, mesurant trois arpens de face sur quarante de profondeur.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt septième jour de Février 1829.
P. DERBIGNY
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur, GEORGE A. WAGGAMAN.
2 mars. Secrétaire d'Etat.

AUX ARTS REUNIS.
LES graces ont souvent de leurs plus beaux triomphes à des chevaux artistement arrangés; les chevaux de l'objet aimé, présente toujours à l'ami, à l'amant, à l'époux sensible, de délicieux souvenirs. Partite habile p. ut les lui varier à l'infini et multiplier ainsi ses jouissances.
A. RENOU, graveur à jour, doreur sur place, dessinateur en cheveux &c. &c., fait sur ivoire, en cheveux et en perle, chiffres, fleurs, nattes, sauto-pleureur, urne, tombeau, et toute espèce d'allégories, grave à jour, étampe pour marquer le linge, les balles de coton, cannes et barriques, fait sur verre doré, de riches bordures pour encadrement de tableaux, ainsi que de très jolies gravures sur ivoire dans les plus nouveaux goûts, pour colier, bracelet, carton de montre, bagues et boucles d'oreilles; fait des portraits en silhouette sur verre doré et toute espèce d'écritures sur papier, bois et ferblanc, pour vente et loué de maison, changement de domicile &c. le tout aux prix les plus modérés. On le trouvera tous les jours, à la Bourse, de midi à trois heures.

CHAPEAUX de Castur supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le soussigné.
10 Jan. F. DEBERGUE.

EN débarquement du navire *Razlane* de Bordeaux et à vendre par D. G. Borduzat & Co. rue Royale No. 108.
Une pipe vieille eau-de-vie de Cognac, et d'importations antérieures.
Gants de peau assortis, pour homme et pour femme.
Bas de soie pour femme bordés à jour Souliers pour femme, en prunelle, maquignin et satin.
Robes de côté pailli, lithographiées.
Cote pailli.
Papier français, assorti en diverses qualités.
Barriques de vin rouge de divers crus.
Huile en panier, vins en caisse, can-de-vie, fruits à l'eau-de-vie et auzette en panier.
25 nov

ATTENDU qu'une pétition m'a été adressée par les héritiers et l'administrateur de la succession de John H. Johnson, demandant que l'obligation soucrite le vingt-troisième jour d'Avril 1815, par ledit John H. Johnson, comme Juge de Paroisse pour l'ancienne Paroisse de Feliciana, conjointement avec Robert Young et F. A. Browder, cautions, fut levée et annulée.

AVIS—ATTENDU qu'une pétition m'a été adressée par les héritiers et l'administrateur de la succession de John H. Johnson, demandant que l'obligation soucrite le vingt-troisième jour d'Avril 1815, par ledit John H. Johnson, comme Juge de Paroisse pour l'ancienne Paroisse de Feliciana, conjointement avec Robert Young et F. A. Browder, cautions, fut levée et annulée.

AVIS est donné à toutes les personnes que cela peut intéresser, d'avoir à présenter, dans quatre-vingt dix jours à compter de la date de la dernière publication des présentes, au bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles lesdits engagements ne seraient pas annulés et les hypothèques légales qui en résultent ne seraient pas levées et éteintes.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et mon sceau, ce troisième jour de Janvier mil-huit cent vingt-neuf et dans la cinquantième troisième année de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.
P. DERBIGNY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur, GEORGE A. WAGGAMAN.
30 Janvier—1m. Secrétaire d'Etat.

AVIS est donné par le présent que le soussigné a été nommé curateur des biens de feu William M. Hays, décédé. En conséquence, toutes les personnes ayant des réclamations contre le dit défunt, ou contre ses biens, sont averties de se présenter de suite pour règlement; et toutes celles qui doivent à sa succession sont priées de remplir leurs engagements dans le plus bref délai. JUSTIN WILLIAMS.
14 février. 5f.

VERMOREL offre à vendre les articles suivants reçus par le Philéas du Havre:
3 balles Toile verte pour pantalons.
7 dito Coutil do. pour pantalons.
D'importations antérieures.
370 boîtes Vin rouge de toutes qualités.
1500 caisses dito et blanc ditto.
309 dito Pipes.
Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne moussoux, bonbons eau de Cologne, &c. &c.
27 fév.

LOTÉRIE
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE.
Sixième classe pour 1829. Le tirage aura lieu le mercredi 22 avril.

GROS LOTS.
\$8,000—3,000—2,500—2,000
1,600—1,140—6 de 800—6 de 400
—6 de 100—138 de 50—690 de 10 & 6072 de 5.
Montant ensemble à \$70200

Prix des Billets.
Entiers, 5 piastres; demi, 3.50; quart, 1.75: Paquets de 9 billets, 45, garantis par un tiers ou moins de 20 piastres.
On pourra se procurer des billets à 2 piastres (prix du prospectus), jusqu'au 11 avril, en s'adressant au bureau des administrateurs, au coin des rues de Chartres et Bienville No. 63.

Le tirage de la Septième classe aura lieu le Samedi 16 Mai.
Celui de la Huitième classe le Samedi 6 Juin.
Celui de la Neuvième classe le Samedi 27 Juin.
J. VIGNAUD, L. VIDAL.
20 mars. Administrateurs.

AVIS AUX HABITANS
des quatre faubourgs de la banlieue supérieure de la ville de la N.-Orléans.
VOUS êtes invités à vous trouver Lundi prochain 23 Mars, à 4 heures après midi, à l'hôtel des Plantours et Marchands, rue du Canal, projeté pour prendre en considération les intérêts de tous les propriétaires, pour d'un commun accord, s'opposer aux ordonnances du 18 Septembre dernier et aussi à celles postérieurement émises du Conseil de Ville, relativement à la nouveauté de cette taxe d'un pour cent sur l'évaluation donnée aux propriétés et améliorations montant à \$702,700 et faisant au taux d'un pour cent \$7,027, qu'on s'occupe si rigoureusement à recouvrer, et également à demander l'annulation de l'ordonnance du 14 Janvier, qui n'a été publiée que le 10 Février, laquelle ordonne que cette taxe soit décernée de \$7,027 fera annuelle.
BIMON LAIGNEL—Ex-maire.
Fonds de pouvoir de M. Gary.
5 mars—4.

CHATEAUX de Castur supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le soussigné.
10 Jan. F. DEBERGUE.

CHATEAUX de Castur supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le soussigné.
10 Jan. F. DEBERGUE.

CHATEAUX de Castur supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le soussigné.
10 Jan. F. DEBERGUE.